



Numéro de l'acte	2023-109-DGSMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023

### QUESTION N°2023-109

**AFFAIRES SCOLAIRES :** VOYAGE A PARIS – ECOLES PRIMAIRES D'ARQUES – PARTICIPATION COMMUNALE

**RAPPORTEUR :**

Madame Corinne REANT  
Adjointe au Maire, Affaires Scolaires

La Municipalité offre chaque année aux élèves de CM2 passant en 6<sup>ème</sup> un voyage à Paris pour les écoles Albert Camus, du Centre, des Bourguets et de la Basse-Meldyck.

Lors de cette sortie, des frais ont été engagés (entrées à la Tour Eiffel).

Afin d'alléger la contribution payée par les écoles, il convient de leur rembourser les sommes avancées.

**Après avoir entendu son rapporteur,**

**ARTICLE 1 : VERSE** directement aux écoles une subvention de :

- 84.20€ à l'école de la Basse-Meldyck
- 61.80 € à l'école du Centre
- 151.50 € à l'école primaire Albert Camus
- 73 € à l'école Jules Lesieux les Bourguets

**ARTICLE 2 :** en contrepartie, les écoles :

- De la Basse Meldyck
- Jules Lesieux les Bourguets
- Du Centre

S'engagent à rembourser cette somme auprès de l'école Albert Camus, qui a pris en charge la totalité des entrées à la Tour Eiffel lors de cette sortie.

**ARTICLE 3 : IMPUTE** les dépenses correspondantes à l'article 6574-212 du Budget 2023.

**ARTICLE 4 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables            21  
- Votes défavorables        0  
- Abstentions                 0

Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 1.8. JUIL... 2023 et publication ou  
notification le 1.8. JUIL... 2023

Monsieur le Maire

Fait à ARQUES    Benoît ROUSSEL  
Le 12 juillet 2023

La secrétaire de séance,  
Corinne REANT



Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023**

**Affiché le 18 juillet 2023**

L'An Deux Mille Vingt Trois le Douze Juillet à 16h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le six juillet 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 16 présents
- 5 absents non excusés
- 3 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL**

**Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME**

**Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU**

**Isabelle CLABAUX ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER**

**Peggy VAN GOETHEM – MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD**

**Madame Corinne REANT est nommée secrétaire de séance.**